

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE D'ASBESTOS

À une **séance ordinaire** du Conseil municipal de la Ville d'Asbestos, tenue ce **5^e jour du mois de mars 2012**, à la salle du Conseil de l'Hôtel de ville d'Asbestos, à compter de 19 h 30. Sont présents à la séance:

- › monsieur le maire Hugues Grimard
- › madame Nathalie Durocher, conseillère au poste numéro 1
- › monsieur Alain Roy, conseiller au poste numéro 2
- › monsieur Serge Boislard, conseiller au poste numéro 3
- › monsieur Jean Roy, conseiller au poste numéro 5
- › monsieur Pierre Benoit, conseiller au poste numéro 6
- › madame Marie-Christine Fraser, greffière

Madame Nicole Forgues, conseillère, a motivé son absence. Tous les membres du Conseil présents forment quorum sous la présidence de monsieur Hugues Grimard, maire, il est donc procédé comme suit:

2012-52

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Alain Roy, appuyé par le conseiller Jean Roy et résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance tel que rédigé avec l'ajout suivant :

11.1 Autorisation de circuler sur la voie publique pour Jamboree de VTT;

Adoptée.

2012-53

ADOPTION PROCÈS-VERBAL – SÉANCE ORDINAIRE DU 6 FÉVRIER 2012

Les membres du Conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 6 février 2012, il est proposé par le conseiller Alain Roy, appuyé par le conseiller Pierre Benoit et résolu d'adopter ce procès-verbal tel que rédigé.

Adoptée.

CORRESPONDANCE

- › Accusé de réception du ministre délégué aux Transports de notre demande de report de subvention dans le cadre des travaux d'amélioration de la rue Demers à Asbestos.
- › Lettre de remerciements de la Maison des Jeunes de l'Or blanc à l'Association des pompiers municipaux d'Asbestos pour le don d'une table de billard.

DEMANDES DES CONTRIBUABLES

Un citoyen veut des réponses à sa question concernant la gestion des matières résiduelles. Un document répondant à ses questions sera remis lors du point 13 « Autres affaires des membres du Conseil ».

2012-54

APPUI AU MOUVEMENT PRO-CHRYSOTILE

Il est proposé par le conseiller Jean Roy, appuyé par la conseillère Nathalie Durocher et résolu de verser la somme de 300 \$ à même les fonds du tournoi de golf, au Mouvement Pro-chrysotile.

Adoptée.

2012-55

APPROBATION DES DÉBOURSÉS DU MOIS DE JANVIER 2012

Après étude et vérification de la liste des comptes payables, salaires versés et remboursement de la dette pour le mois de janvier 2012, il est proposé par le conseiller Serge Boislard, appuyé par le conseiller Pierre Benoit et résolu que ces déboursés soient approuvés tels que ci-après décrits :

- Administration municipale	715 446,46 \$
- Dépenses en immobilisations	-
Total du mois de janvier 2012:	715 446,46 \$

Adoptée.

2012-56

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2012-184 : RÈGLEMENT ABROGEANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 2010-168 : RÈGLEMENT RELATIF AUX ANIMAUX

Chacun des membres du Conseil ayant reçu copie du projet de règlement numéro 2012-184 décrétant l'abrogation du règlement 2010-168 relatif aux animaux, il est proposé par le conseiller Alain Roy, appuyé par le conseiller Pierre Benoit et résolu d'adopter ledit règlement et qu'il soit retranscrit comme tel au Livre des règlements de la Ville d'Asbestos.

Adoptée.

2012-57

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2012-185 : RÈGLEMENT RELATIF AUX ANIMAUX

Chacun des membres du Conseil ayant reçu copie du règlement numéro 2012-185 ordonnant et décrétant une nouvelle réglementation concernant les animaux sur le territoire d'Asbestos, il est proposé par le conseiller Pierre Benoit, appuyé par le conseiller Pierre Benoit et résolu d'adopter ce règlement et qu'il soit inscrit comme tel

au Livre des règlements de la Ville d'Asbestos. Ce règlement entrera en vigueur conformément à la Loi, soit après publication.

Adoptée.

2012-58

ABROGATION DE LA RÉOLUTION NUMÉRO 2012-37 « COMITÉ RUE PRINCIPALE : CONTRIBUTION 2012 »

Une erreur étant survenue dans le montant de la contribution à verser au Comité Rue principale, il est proposé par le conseiller Jean Roy, appuyé par le conseiller Pierre Benoit et résolu que la résolution numéro 2012-37 soit abrogée à toute fin que de droit.

Adoptée.

2012-59

COMITÉ RUE PRINCIPALE : CONTRIBUTION 2012

Il est proposé par le conseiller Alain Roy, appuyé par le conseiller Serge Boislard et résolu d'autoriser le versement de la contribution 2012 au Comité Rue principale laquelle s'établit à une somme de 16 825 \$.

Adoptée.

2012-60

MRC DES SOURCES : ACCEPTATION QUOTE-PART 2012

Il est proposé par la conseillère Nathalie Durocher, appuyé par le conseiller Pierre Benoit et résolu d'accepter de payer la quote-part de la Ville d'Asbestos à la MRC des Sources pour l'année 2012, et ce, au montant total de 476 808 \$ comme suit :

Échéance le 15 mars	: 119 202 \$
Échéance le 15 juin	: 119 202 \$
Échéance le 15 septembre	: 119 202 \$
Échéance le 15 décembre	: 119 202 \$

Adoptée.

2012-61

MANDAT POUR DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE AU PARC INDUSTRIEL D'ASBESTOS

CONSIDÉRANT que le système Internet qui dessert présentement le parc industriel est inadéquat et comprend des lacunes;

CONSIDÉRANT que les entreprises manufacturières ont des besoins grandissants en matière de télécommunication;

CONSIDÉRANT que la fibre optique répondrait aux besoins des entreprises et augmenterait le potentiel de développement du Parc industriel d'Asbestos;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alain Roy, appuyé par le conseiller Jean Roy et résolu de mandater la Corporation de développement Socioéconomique de la Ville d'Asbestos pour la réalisation du projet de déploiement de la fibre optique dans le Parc industriel d'Asbestos et ainsi autoriser M. François Roberge, chargé de projet, à faire toutes les démarches et à signer tous les documents pertinents à la réalisation du projet.

Adoptée.

AVIS DE MOTION

Abrogation du Titre 7 : « Utilisation extérieure de l'eau potable » et du Titre 8 : « Branchements aux aqueduc(s) et égouts » du Règlement général numéro 2001-36

Le conseiller serge Boislard donne avis de motion qu'à une prochaine séance, il proposera ou fera proposer un règlement abrogeant le Titre 7 : « Utilisation extérieure de l'eau potable » ainsi que le Titre 8 : « Branchements aux aqueduc(s) et égouts » du Règlement général numéro 2001-36, et ce, afin de se conformer à la nouvelle Politique de gestion de l'eau potable du Gouvernement du Québec.

Règlement régissant la gestion de l'eau potable

Le conseiller Serge Boislard donne avis de motion qu'à une prochaine séance, il proposera ou fera proposer un règlement ordonnant et décrétant de nouvelles règles relativement à la gestion de l'eau potable sur le territoire d'Asbestos, et ce, en conformité à la politique sur l'eau potable du Gouvernement du Québec.

2012-62

SOUSSION : LOCATION-ACHAT D'UN CHARGEUR SUR ROUES NEUF 2012

Suite à un appel d'offres fait par la Ville d'Asbestos pour la location-achat d'un chargeur sur roues neuf 2012, deux soumissionnaires ont fourni des prix comme suit :

	Hewitt Équipement limitée	Cimi inc.
Prix de l'équipement	191 800 \$	154 686 \$
Taux de location mensuel	4 900 \$	5 000 \$
Pourcentage des frais de location rabattu sur l'achat	100 %	100%
Coût total de l'équipement lors de l'achat	191 800 \$	154 686 \$

Après étude et vérification des soumissions, la compagnie Cimi inc. ne s'est pas conformée à l'une des exigences demandées soit un modèle de chargeur de marque Caterpillar (modèle 938K) ou de marque Case (modèle 721F).

Par conséquent, il est proposé par le conseiller Pierre Benoit, appuyé par le conseiller Jean Roy et résolu d'octroyer la soumission à Hewitt Équipement limitée, soumissionnaire conforme à la demande, au taux mensuel de location de 4 900 \$, la Ville se réservant le droit d'acquérir la machinerie ou de continuer la location.

Adoptée.

2012-63**EMBAUCHE D'UN AIDE-OPERATEUR POUR LES USINES DE FILTRATION ET DE TRAITEMENT DES EAUX**

Il est proposé par le conseiller Alain Roy, appuyé de la conseillère Nathalie Durocher et résolu que la Ville d'Asbestos confirme l'embauche de M. Sylvain Thibault à titre d'employé occasionnel depuis le 13 février 2012 pour un poste d'aide-opérateur pour les usines de filtration et de traitement des eaux usées, et ce, au taux horaire établi à la convention collective le régissant.

Adoptée.

2012-64**POSTE DE REMPLACEMENT D'UN PRÉPOSÉ À L'ENTRETIEN MÉCANIQUE DIESEL - RÉSULTAT DE L'AVIS D'AFFICHAGE ET NOMINATION**

CONSIDÉRANT que M. Guy Ross, employé occupant le poste de préposé à l'entretien mécanique diesel, a fait une demande pour un congé sans solde d'un an et que la Ville d'Asbestos lui a accordé ce congé;

CONSIDÉRANT qu'un avis d'affichage a été fait pour combler ce poste en remplacement du préposé à l'entretien mécanique diesel;

CONSIDÉRANT que les personnes intéressées rencontrant les exigences normales de la fonction, avaient jusqu'au 2 mars 2012 pour signer l'avis d'affichage;

CONSIDÉRANT que les employés occasionnels suivants ont signé l'avis d'affichage, soit MM. Jeannot Vachon et Christian Lavallée;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Serge Boislard, appuyé par la conseillère Nathalie Durocher et résolu que M. Jeannot Vachon soit nommé au poste de remplacement de préposé à l'entretien mécanique diesel, et ce, jusqu'au retour de l'employé permanent affecté à ce poste. Cet employé sera rémunéré au taux horaire établi à la convention collective pour un poste occasionnel.

Adoptée.

2012-65**CLUB DE JUDO : SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT**

Il est proposé par le conseiller Pierre Benoit, appuyé par le conseiller Alain Roy et résolu d'accorder un montant de 4 000 \$ au Club de judo d'Asbestos, et ce, à titre de subvention de fonctionnement pour l'année 2012.

Adoptée.

2012-66

DEMANDE AU PACTE RURAL, VOLET LOCAL

CONSIDÉRANT que le projet a déjà été déposé lors de l'appel de projets dans le cadre du Pacte rural, volet local en octobre dernier;

CONSIDÉRANT que le projet du Club de judo tel que présenté répond aux critères d'admissibilité du Pacte rural, volet local;

CONSIDÉRANT que la recommandation de la Ville d'Asbestos était alors positive;

Il est proposé par le conseiller Serge Boislard, appuyé par le conseiller Jean Roy et résolu que le projet d'aménagement d'un nouveau dojo par le Club de judo Asbestos-Danville soit retenu dans le cadre du Pacte rural, volet local pour une aide financière de 70% du projet, jusqu'à concurrence de 6 440 \$.

Adoptée.

RAPPORT MENSUEL D'ÉMISSION DES PERMIS DE CONSTRUCTION ET DE RÉNOVATION

Le Conseil prend connaissance du rapport du mois de février 2012 préparé par M. David Bélanger, directeur du Service de l'inspection, qui se détaille comme suit :

	NOMBRE DE PERMIS	VALEUR DÉCLARÉE	CUMULATIF
JANVIER	7	42 000 \$	42 000 \$
FÉVRIER	5	26 100 \$	68 100 \$

AVIS DE MOTION

Abrogation du Titre 11 : « Enlèvement et transport des ordures » et du Titre 12 : « Cueillette sélective des matières recyclables ou réutilisables » du Règlement général numéro 2001-36

Le conseiller Serge Boislard donne avis de motion qu'à une prochaine séance, il proposera ou fera proposer un règlement abrogeant le Titre 11 : « Enlèvement et transport des ordures » et le Titre 12 : « Cueillette sélective des matières recyclables ou réutilisables » du règlement général numéro 2001-36, et ce, afin de réactualiser à ce jour toute la réglementation qui concerne les matières résiduelles et qui est désuète.

Règlement relatif à la gestion des matières résiduelles

Le conseiller Jean Roy donne avis de motion qu'à une prochaine séance, il proposera ou fera proposer un règlement ordonnant et décrétant de nouvelles règles relativement à la gestion des matières résiduelles sur le territoire d'Asbestos, et ce, en application avec les lois du Québec en cette matière.

2012-67

AUTORISATION DE CIRCULER SUR LA VOIE PUBLIQUE : JAMBOREE DU CLUB 3 ET 4 ROUES DE L'OR BLANC

Il est proposé par le conseiller Pierre Benoit, appuyé par le conseiller Alain Roy et résolu d'autoriser la circulation de VTT sur la voie publique selon le parcours établi dans le cadre du Jamboree organisé par le Club 3 et 4 roues de l'Or Blanc au mois de mai 2012, en autant que la sécurité soit adéquate. Que les organisateurs de cette activité informent la Sûreté du Québec de la MRC des Sources du parcours des VTT sur le territoire d'Asbestos.

Adoptée.

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES SUR L'ORDRE DU JOUR

- › Dépôt du document par le conseiller Serge Boislard concernant la gestion des matières résiduelles pour la Ville d'Asbestos.
- › Un citoyen se questionne sur la problématique de « drag » dans le parc industriel.
- › Le Club 3 et 4 roues informe le Conseil d'une étude concernant l'accessibilité des véhicules hors route sur l'ensemble du territoire.

2012-68

NOMINATION MAIRE-SUPPLÉANT

Il est proposé par le conseiller Pierre Benoit, appuyé par le conseiller Serge Boislard et résolu que M. Alain Roy soit nommé maire-suppléant pour une période de quatre (4) mois, et ce, conformément à la Loi.

Adoptée.

AUTRES AFFAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL

Le conseiller Alain Roy annonce une rencontre de la Régie des Trois-Lacs. Il mentionne aussi quelques mots sur la Semaine du livre qui se tiendra du 16 au 21 avril 2012.

Le conseiller Serge Boislard revient sur une demande qui avait été faite à une séance antérieure concernant l'ajout d'un arrêt au coin des rues Brown et Chassé ainsi que pour la circulation des véhicules lourds sur la rue Brown.

Le conseiller Jean Roy mentionne que le comité de la Soirée des bénévoles a décidé de prendre une année de relâche.

Le conseiller Pierre Benoit parle des activités qui se déroulent à l'Aréna Connie-Dion.

2012-69

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Serge Boislard que la présente séance soit levée à compter de 20 h 15.

Adoptée.

HUGUES GRIMARD, MAIRE

MARIE-CHRISTINE FRASER, GREFFIÈRE

/lg